



SYNDICAT CGT APRR

36 rue du docteur Schmitt. 21 850 Saint Apollinaire.
Tél. / Fax : 03.80.48.03.62 Portable: 06.80.62.66.07
Email : cgt.aprr@aliceadsl.fr

M MILAN Daniel
DSC CGT APRR

St Apollinaire, LE 09 OCTOBRE 2009

Mr NOURRY.P Directeur Général Délégué APRR
36, rue du docteur Schmitt
21850 ST Apollinaire

Objet : **nouvelle demande** de négociation sur le thème des conditions de travail et du stress.

M le Directeur Général Délégué APRR,

Le syndicat CGT APRR **renouvelle sa demande** d'ouverture de négociation sur le thème des **conditions de travail et du stress** 'demande formulée par notre syndicat en date du 14 septembre 2009 et dont vous avez jugé ne pas donner suite 'dans l'immédiat' par votre courrier en date du 17 Septembre 2009.

Cette réponse ne nous satisfait pas et nous vous demandons de revoir votre position dans un contexte où un débat et des solutions doivent être trouvées pour répondre à la réalité de terrain sur ce dossier sensible qui mériterait toute votre attention au vu de situations locales délétères.

DONC :

Dans le cadre de la procédure inscrite dans l'AE 2007/4, le syndicat CGT renouvelle sa demande d'ouverture de négociation d'un accord d'entreprise sur le thème 'conditions de travail et stress'.

Le syndicat CGT après une enquête diligentée par un groupe de travail interne constate une dégradation importante des conditions de travail et l'augmentation notable du stress toutes filières confondues avec des pics sur les activités en mutation, tout en faisant le bilan que nos demandes pour régler ce problème ne sont jamais prises en compte.

L'objet de cet AE n'est pas bien sûr d'empiéter sur les prérogatives des IRP, notamment des CHSCT, mais au contraire de leur apporter un support à référence contractuelle qui pourra leur servir d'outil ainsi qu'aux OS pour trouver une réponse adaptée avec effet concret sur le terrain.

Merci de prendre en considération cette demande de négociation avant que la situation ne se dégrade à l'infini dans un contexte où les engagements pris par la Direction n'ont aucune concrétisation sur le terrain, sous prétexte d'autonomie des régions, voire des districts.

Recevez, M le Directeur Général Délégué, nos salutations syndicales.

MILAN Daniel DSC CGT APRR

Daniel MILAN

Copie : Toutes OS
M le DRH APRR

M le Directeur d'exploitation. Madame et Messieurs les DRE. BUREAU CGT